

Assemblée communale extraordinaire Mardi 25 novembre 2025 à 20h00 heures Halle de gymnastique de Grandfontaine

Ordre du jour

- 1. Nomination de deux scrutateurs.
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 10 juin 2025.
- 3. Prendre connaissance et approuver le projet de rénovation du bâtiment scolaire et communal de Grandfontaine, voter le crédit de Fr. 4'000'000.-- nécessaires aux travaux, décider les modalités de financement, donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et cas échéant consolider l'emprunt.

Le procès-verbal de la dernière assemblée peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet communal **www.grandfontaine.ch**. Les demandes de compléments ou de modifications sont à adresser, par écrit, au secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Grandfontaine, le 6 novembre 2025

Au nom du Conseil communal